



INTERNET ET LA
RADICALISATION
DES JEUNES :
**PRÉVENIR, AGIR ET
VIVRE ENSEMBLE**

Appel de Québec

NOUS, participants à la conférence « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble » :

- **PRÉOCCUPÉS** par les manifestations d'intolérance et d'extrémisme violent qui menacent les efforts mis en œuvre à l'échelle nationale et internationale en faveur de la paix, de la sécurité, de la protection et de la promotion des droits de la personne, de l'État de droit et du développement durable;
- **CONSIDÉRANT** que la radicalisation menant à la violence est un phénomène mondial, évolutif et multiforme qui n'est pas associé à une seule religion, idéologie ou peuple;
- **SOULIGNANT** que la prévention de la radicalisation menant à la violence est une responsabilité commune au regard des principes et des valeurs consacrés par de nombreux instruments internationaux relatifs aux droits de la personne;
- **RÉPONDANT** à l'appel du secrétaire général des Nations Unies et à son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent;
- **RÉAFFIRMANT** l'importance d'engager une démarche multidimensionnelle d'analyse et de prévention des causes profondes de la radicalisation menant à la violence;
- **S'INQUIÉTANT** de la diffusion des idées extrémistes violentes, facilitée par les nouveaux moyens de communication qui sont instrumentalisés à des fins de propagande extrémiste, de recrutement par des groupes radicaux et d'incitation à commettre des actes violents motivés par la haine et l'intolérance;
- **SOULIGNANT** que les nouvelles technologies sont également un outil de prévention de la radicalisation menant à la violence, notamment en permettant de proposer un contre-discours sur Internet favorisant l'éducation citoyenne et l'esprit critique, en appui aux droits de la personne, au dialogue, à la compréhension mutuelle et à la tolérance;
- **RÉAFFIRMANT** la pertinence d'œuvrer pour la pleine réalisation des buts et des objectifs de développement durable adoptés sous l'égide des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030.

- 1. APPELONS** la communauté internationale à coopérer et à renforcer les efforts déployés pour prévenir la radicalisation chez les jeunes et pour lutter contre l'extrémisme violent sous toutes ses formes;
- 2. ENCOURAGEONS** la mise en place par tous les gouvernements de mesures de prévention de la radicalisation menant à la violence ainsi que l'élaboration de politiques ou de plans d'action nationaux destinés à cette fin;
- 3. RECOMMANDONS** une remise en question des discours et des idées sur lesquels sont fondés les groupes extrémistes par la construction de contre-discours cohérents et par une éducation aux technologies de l'information et de la communication inclusive, qui met en avant le développement de l'esprit critique, la tolérance et le respect des droits de la personne;

- 4. INCITONS** toutes les parties prenantes à faciliter l'accès à Internet et aux nouvelles technologies de la communication, ainsi que leur utilisation, comme des outils et des plateformes qui contribuent à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, à la condamnation de la violence et du discours haineux de même qu'à la promotion de l'inclusion, de l'égalité et du dialogue interculturel;
- 5. INVITONS** les gouvernements à engager et à autonomiser les jeunes pour diriger des projets numériques inédits en faveur de la paix, de la tolérance et de la compréhension mutuelle et à diffuser largement ce message.

Toutes les parties prenantes sont invitées à s'inspirer de l'Appel de Québec afin de mettre en place un environnement inclusif et pertinent propre à assurer la prévention efficace de la radicalisation et de l'extrémisme violent.